

La confiance  
ça se mérite

**Amundi**  
ASSET MANAGEMENT

Ceci est une communication  
publicitaire. Veuillez vous référer  
au prospectus et au Document  
d'informations clés (DIC) avant de  
prendre toute décision finale  
d'investissement.



## SOLIDARITE

Fonds commun de placement (FCP) de droit français

Une approche solidaire et  
responsable de votre épargne



Document promotionnel à destination de toutes clientèles au sens de la directive MIF (clients professionnels et non professionnels).

- Solidarité - Amundi n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital.
- Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence de ce produit d'épargne : [www.finansol.org](http://www.finansol.org)

# SOLIDARITE

Solidarité est un Fonds Commun de Placement (FCP) multi-actifs visant à tirer parti du potentiel des marchés au travers d'une approche socialement responsable, intégrant des critères liés au développement durable ainsi qu'une sélection d'entreprises solidaires.

Solidarité n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital.<sup>1</sup>

## 1 Une gestion diversifiée et active

- Un fonds diversifié, investi en OPC et titres vifs, offrant la possibilité de s'exposer à un large univers d'investissement, composé principalement d'obligations et de titres monétaires (65% à 100% de l'actif net) ainsi que d'actions (0 à 25% de l'actif net).
- Une gestion active permettant d'adapter le portefeuille en fonction du contexte de marché et ainsi tenter de saisir des opportunités au sein d'un large univers d'investissement. .

## 2 Une approche socialement responsable

- Une sélection de valeurs reposant sur la combinaison d'analyses financières et extra-financières, visant à investir sur des émetteurs publics et privés offrant un potentiel en matière de croissance financière et un profil responsable au regard de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.
- Une politique d'exclusion stricte visant à exclure de l'univers d'investissement les émetteurs liés à des activités controversées, susceptibles de causer des dommages à l'homme et engendrer des coûts pour la société comme l'armement, l'alcool, le tabac, la pornographie ou les jeux de hasard.
- Une approche « Best-in-Class » permettant de privilégier les émetteurs bénéficiant des meilleures notations ESG (comprises entre A et D sur une échelle de A à G).

## 3 Une dimension solidaire

- Solidarité - Amundi est investi, entre 5% et 10% de l'actif net, dans des entreprises solidaires non cotées qui ont pour mission le développement économique et social du territoire.
- Solidarité - Amundi investit, via le fonds professionnel spécialisé « Finance et Solidarité » un fonds de la société de gestion Amundi , entre 5% et 10% de l'actif net, dans des entreprises solidaires non cotées qui ont pour mission le développement économique et social du territoire
- Un rapport spécifique permettant d'évaluer l'impact social des investissements est mis à la disposition des épargnants. Il permet de détailler le montant des investissements solidaires, la répartition par thématique et l'impact social généré par ces investissements.

## Une approche d'investissement socialement responsable pour un objectif double



Intérêts  
économiques



Intérêt général

**Facteurs financiers**  
Valorisation  
Liquidité  
Rentabilité

**Facteurs ESG**  
Environnement  
Social  
Gouvernance

E  
S  
G

Amundi a mis en place une politique d'engagement forte qui vise, d'une part, à dialoguer avec les entreprises pour améliorer leurs pratiques ESG et d'autre part, à mieux intégrer leur exposition aux risques ESG.

1. Pour plus de détails sur la politique et l'objectif d'investissement du fonds ainsi que les risques, veuillez consulter le prospectus et le Document d'informations clés (DIC) de Solidarité - Amundi.

# Amundi : le leader de la gestion d'actifs vous accompagne

Amundi est le premier asset manager européen en termes d'actifs sous gestion, et se classe dans le top 10 mondial<sup>1</sup>. Le Groupe gère désormais 1904 milliards d'euros<sup>2</sup> et compte six plateformes de gestion principales<sup>3</sup>. Fort d'une solide expérience de plus de 30 ans, Amundi propose une gamme complète de solutions conçues pour répondre aux attentes des investisseurs les plus exigeants.

1. Source IPE « Top 500 asset managers » publié en juin 2022 sur la base des encours sous gestion à fin décembre 2021.

2. Source : chiffres Amundi au 31/12/2022.

3. 6 centres d'investissement principaux : Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo.

## Un acteur de référence en gestion diversifiée

**266**

milliards d'euros<sup>4</sup>  
d'encours en gestion  
diversifiée

**+150**

gérants expérimentés,  
appuyés par l'ensemble  
des équipes de recherche  
et d'analyse d'Amundi<sup>4</sup>

**+20**

ans d'historique en  
moyenne pour chacun  
des gérants<sup>4</sup>

4. Source : Amundi au 31/12/2022. Données fournies à titre indicatif uniquement.

### Risques

**Le fonds n'offre ni garantie, ni protection du capital initialement investi ; l'investisseur est exposé au risque de perte en capital.**

Autres risques liés au fonds :

- risque de taux
- risque de crédit
- risque actions
- risque lié à la surexposition
- risque de change
- risque indirect (à travers l'investissement en OPC) et accessoire lié à l'utilisation d'ABS (Asset Backed Securities) et de MBS (Mortgage Backed Securities)
- risque de liquidité et de valorisation lié à l'investissement dans des FCPR et des entreprises solidaires (accessoire)
- risque en matière de durabilité

Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer au prospectus du fonds, disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

### Avantages

- Une gestion diversifiée et active, visant à délivrer une performance du capital investi au travers d'un univers d'investissement large.
- Une approche d'investissement socialement responsable visant à sélectionner les émetteurs publics et privés offrant un potentiel de croissance et un profil responsable au regard de critères ESG.
- Une dimension spécifiquement dédiée à l'investissement solidaire jusqu'à 10% de l'actif net du fonds, via la souscription dans le fonds professionnel spécialisé « Finance et Solidarité », qui sélectionne des entreprises solidaires non cotées ayant pour mission le développement économique et social du territoire.

# Caractéristiques principales

CODE ISIN	FR0011161173
Forme juridique	Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) soumis au droit français
Affectation des résultats	Capitalisation
Horizon minimum de placement recommandé	3 ans
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création du fonds	21 décembre 2010
Date de création de la part P	15 décembre 2011
<b>PASSATION DES ORDRES</b>	
Souscription minimum : 1 <sup>ère</sup> / ultérieures	1 millième part(s)/1 millième de part
Périodicité de calcul de la Valeur Liquidative (VL)	Quotidienne
Heure limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour avant 12h00

## Que va me coûter cet investissement ?

Pour obtenir des informations sur les frais liés à un investissement dans ce fonds, veuillez-vous référer au [DIC](#). La personne qui vous conseille ou vend ce produit peut vous facturer d'autres frais.

## Quels sont les risques ?

L'indicateur synthétique de risque (SRI) correspond au niveau de risque du fonds ; il figure dans le DIC et peut évoluer dans le temps. Il est déterminé sur une échelle de 1 à 7 (1 correspondant au risque le plus faible et 7 le plus élevé). Le niveau de risque le plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de Solidarité Amundi.



## Classification SFDR\*



Ce fonds intègre des critères ESG dans son processus d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à [l'Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le fonds visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du fonds.**

\* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

## Avertissement

**Investir comporte des risques.** Ce document est un support marketing. Veuillez vous référer au prospectus et au Document d'informations clés (DIC) du fonds avant d'envisager d'investir dans le fonds. Le présent document contient des informations concernant Solidarité Amundi agréé aux fins de distribution/commercialisation au public et enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France (-FR0011161173 - P). La société de gestion du fonds est Amundi Asset Management, 91-93 Boulevard Pasteur, 75015 Paris. Le prospectus du fonds, ainsi que le Document d'informations clés sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement au siège social de la société de gestion ou à l'adresse [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr) : CACEIS Bank SA, 1-3, place Valhubert -75013 Paris, France. Ce document revêt un caractère purement informatif. Il ne s'agit pas d'une recommandation ni d'une analyse ou d'un conseil de nature financière et il ne tient pas lieu de sollicitation, d'invitation ou d'offre à acheter ou à vendre le fonds dans un quelconque territoire où une telle offre, sollicitation ou invitation serait contraire à la loi. Les présentes informations ne sont pas autorisées à être distribuées aux États-Unis et dans ses territoires et possessions, ni à toute personne américaine (« U.S. Person ») au sens de la définition du prospectus des fonds, et ne constituent pas une offre d'achat ni une sollicitation d'une quelconque offre d'achat de titres ou de services. Le fonds n'a pas été enregistré aux États-Unis selon la Loi sur les sociétés d'investissement (Investment Company Act) de 1940 et les parts du fonds ne sont pas enregistrées aux États-Unis selon la Loi sur les titres (Securities Act) de 1933. De ce fait, ce document est destiné à être distribué ou utilisé uniquement dans les juridictions où cela est autorisé et aux personnes qui peuvent en disposer sans enfreindre les exigences légales ou réglementaires applicables, ou qui exigeraient l'enregistrement d'Amundi ou de ses filiales dans ces pays. Investir comporte des risques. La performance passée n'est pas une garantie ni un indicateur des résultats futurs. La performance d'investissement et la valeur du principal d'un investissement dans le fonds peuvent varier à la hausse comme à la baisse et peuvent causer la perte des sommes initialement investies. Avant de prendre une décision d'investissement, chacun est tenu de demander l'avis d'un professionnel afin de déterminer si le placement envisagé est approprié et quels sont les risques qu'il véhicule. Il revient aux investisseurs de lire la documentation légale en vigueur, tout particulièrement le prospectus du fonds. Les souscriptions au fonds ne pourront être acceptées que sur le fondement du dernier prospectus et/ou document d'informations clés pour l'investisseur. Un résumé des informations relatives aux droits des investisseurs et aux mécanismes de recours collectif est disponible en anglais sur la page réglementation à l'adresse <https://about.amundi.com/Metanav-Footer/Footer/Quick-Links/Legal-documentation>. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles à l'adresse <https://about.amundi.com/MetanavFooter/Footer/Quick-Links/Legal-documentation>. Veuillez noter que la société de gestion peut dénotifier les dispositions prises pour la commercialisation des parts/actions du Fonds dans un État membre de l'UE pour lequel elle a fait une notification. Sauf indication contraire, les informations contenues dans ce document sont valables à mai 2023. Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Date de publication : mai 2023.

Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

**Amundi Asset Management**, Société par actions simplifiée au capital social de 1 143 615 555 euros

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France

Adresse postale : 91-93, boulevard Pasteur 75015 - France - Tél. +33 (0)1 76 33 30 30

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification TVA : FR58437574452